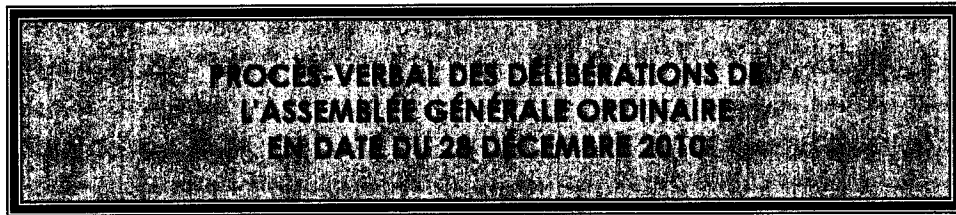


AB POST

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000 Euros

Siège social : ZA du carrefour des Biards – Isigny-le-Buat (50540)
499 091 551 RCS Coutances

20078838
POUR VALOIR PROCES-VERBA
DE DÉPÔT
SOUS LE N° 436
LE 6.01.2011
LE GREFFIER DU TRIBUNAL



L'an deux mille dix, le vingt huit décembre, à dix huit heures, les actionnaires de la société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 188 rue de la liberté à Avranches (50300), établissement complémentaire de la Société, sur convocation du Président.

Sont présents :

- La société RSR HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 270.768 Euros, ayant son siège social sis 11 rue Jean-Baptiste Pigalle à Paris (75009), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de la ville de Paris sous le numéro d'identification unique 511 071 417, associée, représentée par Monsieur Eddie LEMAITRE en vertu d'une délégation de pouvoir par Monsieur Philippe SIMON, gérant, en date du 21 décembre 2010 ;
- Monsieur Eddie LEMAITRE, associé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eddie LEMAITRE, en sa qualité de Président.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- le rapport établi par le Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration et consacre la validité des convocations.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de commissaires aux comptes,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

A large, stylized handwritten signature in black ink, located at the bottom right of the page.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer :

- En qualité de commissaire aux comptes titulaire :

FIDORG AUDIT
Le Trifide
18, rue Claude Bloch
14050 Caen cedex 4

- En qualité de commissaire aux comptes suppléant :

GROUPE FIDORG
Le Trifide
18, rue Claude Bloch
14050 Caen cedex 4

Pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir en 2016 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2016.

L'assemblée générale approuve la décision de la Présidence de confier aux commissaires aux comptes de la Société une mission complémentaire de contrôle portant sur l'exercice clos le 30 juin 2010.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RÉOLUTION

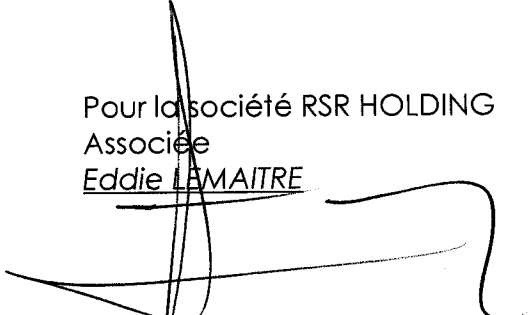
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé, conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts de la Société, par le Président et les associés présents.

Pour la société RSR HOLDING
Associée
Eddie LEMAITRE



Eddie LEMAITRE
Président associé

